



De 2015 à 2020 la Safer Bretagne a accompagné les projets pour un aménagement équilibré et durable des territoires ruraux et périurbains

La Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) est une société anonyme, avec des missions d'intérêt général, sous tutelle des ministères de l'Agriculture et des Finances. La Safer a été créée par la loi d'orientation agricole de 1960. Ses objectifs initiaux consistaient à réorganiser les exploitations agricoles, dans le cadre de la mise en place d'une agriculture plus productive, et à installer des jeunes.

Depuis les origines, les missions de la Safer ont évolué à la demande du Législateur.

Les Safer contribuent toujours au développement de l'**agriculture** et de la **forêt** (installation, échanges parcellaires, agrandissement) mais elles protègent également l'**environnement** (les paysages, les ressources naturelles telles que l'eau), elles accompagnent les collectivités territoriales dans leurs **projets d'aménagement**, et elles contribuent à la **transparence** du marché foncier rural en diffusant les informations de vente aux syndicats de chefs d'exploitations agricoles et aux collectivités.

Les collectivités territoriales (Région Bretagne, Départements et l'association des maires et présidents d'EPCI) sont membres de droit des instances de la Safer Bretagne.

DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

1 838 ha pour la contribution au développement des territoires

dont **971 ha** d'emprise pour les infrastructures routières et ferroviaires

dont **259 ha** vendus aux collectivités pour compenser les agriculteurs impactés par leurs projets

AGRICULTURE ET FORET

32 531 ha attribués par la Safer dont **4 795 ha** en bio (soit **20%**)

619 installations dont **229** en bio

555 Ha en faveur de la forêt

ENVIRONNEMENT

355 ha attribués pour la protection des captages d'eau

159 ha attribués pour les mesures compensatoires environnementales

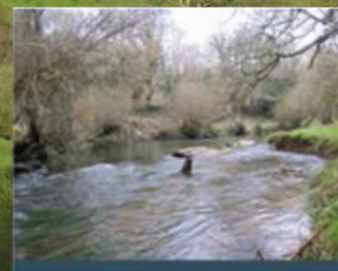
3 398 ha attribués dans les bassins versants algues vertes dont **630 ha** en bio

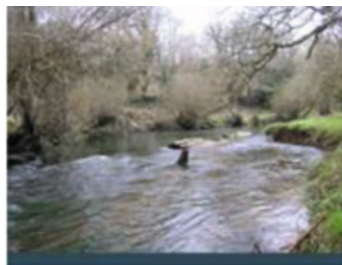
TRANSPARENCE DU MARCHÉ FONCIER

69% des communes bretonnes bénéficient d'une veille foncière

Appels à candidatures en presse, en mairie sites internet SAFER et Préfectures

11 416 candidatures examinées soit **1 902** par an





La Safer Bretagne **accompagne** les projets pour un **aménagement équilibré et durable** des territoires ruraux et périurbains, notamment la mise en place de **projets alimentaires territoriaux** en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Elle **réalise des études** et répond à des appels d'offres publics dans le cadre d'une collaboration avec les collectivités.

Elle propose **VIGIFONCIER**, un outil cartographique de veille foncière au service de l'ensemble des collectivités.

Elle propose également des **solutions de gestion temporaire** des biens fonciers ruraux, ainsi que la création de réserves foncières qui répondent aux besoins des collectivités.



Dominique Berguerie
Responsable départemental du Finistère

06 75 76 36 04
dberguerie@safer-bretagne.fr

Joel Autret
Conseiller Foncier
Secteur Nord Ouest

Alain Elegoet
Conseiller Foncier
Secteur Sud

Catherine Donval
Conseiller Foncier
Secteur Nord Est

Pierre Yves Blayo
Conseiller Foncier
Secteur Centre



Safer Bretagne
Service du Finistère

33 ZA de Penn ar Roz
29150 Chateaulin

Mel : service29@safer-bretagne.fr
Tél. 02 98 21 46 54